



# CSA-R MARINE

Comité social d'administration de Réseau de la Marine  
du 19 décembre 2023

Le second CSA-R Marine de la mandature s'est tenu à l'Ecole Militaire de Paris sous la présidence de l'amiral Éric JANICOT, Directeur du Personnel de la Marine (DPM).

La Marine, comme les autres employeurs, ne mènera aucun combat pour que les futurs agents civils de la Marine puissent travailler et évoluer dignement dans ce ministère des Armées ! Elle nous dit être attractive et dans le même temps pour ses nouveaux recrutements d'agents civils, elle triple les ITM, remplace les deux tiers des agents sous statut par des emplois précaires, puis au besoin complète avec des réservistes...

**FO Défense** se rappelle encore des paroles du CEMM lors de sa venue au dernier CSA-R Marine du mois de juin dernier : « les civils sont aussi importants pour la Marine que les militaires ». Mais pour nous, ceci ne doit pas se faire dans n'importe quelles conditions !

À croire qu'avec ce gouvernement, pour 413 milliards t'as plus rien...

Vos représentants **FO Défense** sont : Pascale NIVARD, Marcel LE MOIGNE, Christine LEPETIT, Stéphane BROSSIER, Franck PAQUET et Xavier MARCIANO.

Vous trouverez à la suite de ce compte-rendu notre déclaration liminaire.

## PRÉAMBULE

Après vérification du quorum et lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, l'amiral JANICOT nous fait un point de situation de ce contexte sous tension entre les pays, qui ne cesse de se dégrader, et où se sont toujours les populations qui payent le prix fort face à des dirigeants responsables des ravages de leurs positions et politiques internationales !

La Marine doit mettre des moyens supplémentaires et elle est très exposée dans les eaux aux abords de ces conflits. L'Amiral salue une nouvelle fois l'implication sans faille des civils.

### 1. Approbation du CR du CSA-R Marine du 21 juin 2023

**FO Défense** est la seule organisation syndicale à s'être abstenue sur le vote du procès-verbal de ce CSA-R Marine.

Ce choix est dû aux mêmes raisons que pour le PV du CTR du 29 juin 2022, sur lequel toutes les OS s'étaient abstenues, à savoir : réception du PV six mois plus tard au lieu d'un mois comme le prévoit la réglementation, avec des éléments erronés dès les premières pages...

### 2. Chantier ADP PC et PM – RH de proximité

- ▶ ADP PM :  
37 postes transférés par le SCA au REO 2024 en gestion RH militaire
- ▶ ADP PC :  
Expérimentation sur le périmètre de Brest à compter du mois d'avril 2024

**FO Défense** est intervenue afin que tous les agents qui subissent une modification substantielle de leur fiche de poste puissent bénéficier du PAT.

Concernant l'expérimentation, nous avons demandé des effectifs en adéquation avec la gestion des nouvelles missions pour que



cela ne devienne pas juste une corvée supplémentaire du quotidien des agents déjà en poste à CECLANT.

### 3. Déménagement Vincennes

Déménagement prévu à l'été 2024 : 11 agents sont concernés.

- ▶ SRM : de Vincennes à Tours (5 agents concernés)
- ▶ SPM-SLPA Paris : de Vincennes à Reuil-Malmaison (4 agents concernés)
- ▶ APER Paris : de Vincennes à Houilles (1 agent concerné)
- ▶ SPM : de Vincennes à Tours (1 agent concerné)

### 4. Point de situation « Effectifs » :

#### REO 2024 prévisionnel

2878 + 37 postes ADP PM + 85 postes MDA sont décrits par le cadrage marine PC (hors apprentis).

Ce qui fait donc pour ce REO 2024 prévisionnel de 3 000 postes :

- **Cat A** 474 agents 16%
- **Cat B** 936 agents 31%
- **Cat C** 1 142 agents 38%
- **OE** 429 ouvriers 14%
- **PCRL** 23 agents 1%

La répartition des agents par port est la suivante :

- **Toulon** 1 297
- **Brest** 1 272
- **Cherbourg** 158
- **Outre-Mer** 126
- **COMAR Paris** 58
- **Centrale** 89

-----  
Récapitulatif du plan de recrutement 2023 avec à peine 60 % de recrutements statutaires (concours, 4139, BOE, OE), fonctionnaires :

- Cat. A : 43 agents dont 39 ASC ;
- Cat. B : 102 agents dont 37 ASC ;
- Cat. C : 85 agents dont 19 ASC.

### Plan de recrutement 2023 et prévisionnel 2024

Types de recrutement	2023		2024(prév.)	
Concours	52	21 %	24	23 %
4139-2	69	28 %	37	35 %
4139-3	2	1 %	0	0 %
BOE	10	4 %	5	5 %
CONTRAT	95	39 %	30	29 %
OE	13	5 %	9	9 %
VEUVE	1	1 %	0	0 %
PACTE	1	1 %	02	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>243</b>		<b>105</b>	

Il y a eu 28 recrutements par détachements entrants en 2023.

### Départs définitifs par motif

Motifs départs	2021	2022	2023
RETRAITE	77,4	76	75,8
CAA	35	33,8	21,9
DEMISSION	1	5	5
FIN DE CONTRAT	2	1	4
IDV / RVC	1	2,8	5
DECES	1	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>117,4</b>	<b>119,6</b>	<b>116,7</b>

### Situation Mobilia au 11 décembre 2023

Il y a au 11 décembre 2023 164 postes vacants sur le site Mobilia (ex BNE), dont 43 postes depuis plus de 6 mois (soit ¼ des postes).

**FO Défense** a du mal à comprendre où est cette attractivité annoncée, avec autant de postes vacants dont certains depuis plus de six mois. Ceci risque de créer des situations anxiogènes supplémentaires dans le quotidien des agents.

**FO** dénonce également le trop grand recours au recrutement de contractuels, 39% du total des recrutements en 2023. La Marine, comme l'ensemble du Ministère, précarise les personnels. De plus, la baisse des recrutements d'agents sous statut va avoir pour effet de réduire encore d'avantage les taux pro/pro et par conséquent entraîner la quasi-inexistence de réelles carrières professionnelles.



COMPTTE REUIL



## Apprentis

En 2023 il y a eu 178 contrats d'apprentissage, avec une moyenne d'âge des apprentis de 22 ans.

La répartition par famille professionnelle est la suivante :

- 68 contrats SIC
- 25 contrats Santé/Sécurité
- 24 contrats communications
- 16 contrats opé. Milieu maritime
- 11 contrats GRH
- 5 contrats achats
- 4 contrats administrations
- 4 contrats maintenance matériels
- 4 contrats Soutien de l'Homme
- 17 « autres ».

**FO Défense** salue le travail des maîtres de stage, qui permettent d'assurer les apprentissages de ces jeunes et de garantir les résultats pour l'obtention des diplômes ensuite, qui est le but premier. Pour ce qui est de leur recrutement, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir !

## 5. Focus « Égalité femmes-hommes »

Sur les 2 795 agents, 1 068 sont des femmes (38%) et 1 727 des hommes (62%).

La moyenne d'âge des civils de la Marine est de 48,7 ans : 48 ans pour les femmes et 49,1 pour les hommes.

	Cat A	Cat B	Cat C	OE	ASC
Homme	257	531	438	386	115
Femme	137	244	514	75	98

La réalité : 50 % des femmes sont C.  
En 2023 : hors OE il y a eu 46 % d'avancements chez les femmes contre 54 % pour les hommes.

**FO Défense** sera aux côtés de toutes les femmes dans leurs combats de tous les jours. Pour nous, la parité n'est pas un vain mot !

## 6. Point Gestion

### Synthèse avancements 2023

#### **Administratifs :**

Changement de corps : 8/958 soit 1 %  
Changement de grade : 54/388 soit 14 %

#### **Techniques :**

Changement de corps : 8/436 soit 2 %  
Changement de grade : 77/637 soit 12 %

### CIA Marine 2023

Taux de CIA appliqués au regard de la manière de servir entre : satisfaisant - méritant - exceptionnel.

Taux de référence par catégorie :

- Catégorie A : 1 500 €,
- Catégorie B : 900 €
- Catégorie C : 620 €

CIA 2024 : concomitance des campagnes évaluation et CIA.

**FO Défense** dénonce une nouvelle fois des trop faibles taux d'avancement, quasi inexistant pour les changements de corps et insuffisants pour les changements de grades. A quoi bon pour les agents de s'investir autant toute l'année sans qu'il y ait de réelle reconnaissance *in fine* ?!

### IMOMA

- 88 agents de la marine bénéficient de la prime.
- une demande de 40 postes supplémentaires a été adressée à la DRH-MD pour une prise en compte sur le budget 2024.
- en attente des arbitrages ministériels.

**FO Défense** a rappelé au DPM ses propos lors de la mise en place de cette prime en faveur des civils : « il y aura un effet miroir avec les postes détenus par les militaires ». Où est cet effet miroir ? il y a une iniquité entre les civils qui exercent la même fonction mais dans des ports différents, puis entre les fonctions des militaires et les civils. **FO** demande que le travail soit revu et que ce ne soit pas Bercy, encore une fois, qui décide du nombre d'agents qui peuvent bénéficier de cette prime, mais bien seulement la fonction détenue par les agents !

### Télétravail

Point de situation du télétravail en 2023 par catégorie :



COMPTÉ RENDU



Catégorie	Femme	Homme	Total
Cat A	32	58	90
Cat B	88	114	202
Cat C	124	40	164
OE	11	15	26
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>227</b>	<b>482</b>

**FO Défense**, par expérience, se méfie toujours des chiffres qui sont donnés de cette manière. Pour faire une analyse fine de la réalité, il faut aussi connaître le nombre de jours par agent, combien de refus, où, pourquoi... nous avons demandé ces informations, attendons de les avoir pour pouvoir apporter notre analyse la plus juste.

## 7. Communication mise en œuvre

Documents d'informations :

- Le guide RH 2023
- L'Étude PC 2023
- La lettre d'info RH
- Le guide d'accueil des nouveaux arrivants

**FO Défense** salue ce travail de qualité disponible pour tous les agents civils de la Marine : ces documents peuvent être utiles au quotidien.

## 8. Questions FO n'ayant pas eu de réponses dans les items précédents

Combien de dossiers pour les travaux insalubres sont toujours en attente de régularisation/validation à la Marine et combien ont été refusés ?

- EFM Toulon : 32 dossiers traités dont 13 au titre de 2022 et 19 au titre de 2023. 2 refus en 2023. Il reste 24 demandes à traiter.
- EFM Brest : 20 demandes reçues entre 2022 et 2023, les dossiers sont en attente d'un retour du CMG. 6 refus en 2019-2020.
- EFM COMAR Paris : 3 dossiers en cours. Aucun refus signalé à ce stade.
- EFM Cherbourg : aucun refus signalé. 3 dossiers en préparation et 2 en attente de retour du CMG.

Combien de postes à la Marine seront supprimés et/ou transformés en 2024 par port et par établissement ? nous vous demandons cette fois-ci la bonne application du PAT.

- 29 personnels civils inscrits à l'arrêté de transformation 2024, répartis comme suit par EFM : COMAR Paris 11 – Brest 10 – Toulon 4 – AC 3 – Cherbourg 1.

Manœuvre	Nb PC
Transfert géographique	12
Dont déménagement site de Vincennes	11
Suppression du poste	9
Modification substantielle de fonctions	6
Dépyramidage	1
Repyramidage	1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Nous demandons à avoir un point de situation sur les éventuelles évolutions de l'atelier OXY (+ de 6 millions €) du SLM Brest ? et également à avoir un échéancier pour les différentes étapes jusqu'à sa mise en service avec le transfert des agents.

- Plusieurs désordres techniques sont toujours en cours de traitement.
- Une formation spécifique sera assurée par la société « Aqualung » aux personnels dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Est-ce que les 35 postes bénéficiant d'une ITM depuis 2023 sont pourvus ? Combien d'ITM supplémentaires ont été demandées au titre de 2024 ? dans les deux cas nous vous demandons un tableau avec le descriptif des demandes.

- Sur les 35 postes, 20 sont pourvus ou en cours de pourvoi, dont 10 par des agents éligibles (autres : ASC, sorties concours, 4139-2).
- Les travaux 2024 débuteront au premier semestre 2024.

2023	Niv I	Niv II	Niv III	Total
Brest	4	4	4	12
Toulon	1	7	2	10
Comar Paris		4	3	7
AC		4		4
Cherbourg	1	1		2
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>35</b>



COMPTES RENDUS



Suite à la tempête du mois de novembre, il y a eu des dégâts dans les établissements des ports de Brest et Cherbourg : quels sont-ils ? à combien sont estimés les dégâts et quel est le budget alloué pour les travaux de réparation, ainsi que celui de l'entretien pour ces vieux bâtiments ?

- Le personnel du bâtiment G est en cours de transfert dans les ex locaux du SERMACOM libérés par ALFAN. Le directeur du SSF a insisté pour la bonne prise en compte de ces travaux dont le montant est très, trop important, puisqu'ils résultent aussi du manque d'entretien depuis de trop longues années. 2,2 millions débloqués sur les 10 millions estimés.

Une situation qui risque de devenir très anxiogène pour le SSF Brest suite à la construction de nouveaux bâtiments dortoirs devant les fenêtres des agents qui travaillent dans des Algécos qui deviennent malheureusement pérennes pour eux au fil de l'eau. Qu'est-ce que la Marine met en place pour leur QVT ?

- Il n'y a rien de prévu pour SSF Brest avant 2030...

Pour **FO Défense**, les projets c'est comme les promesses, ils n'engagent que ceux qui les font...

Nous demandons depuis longtemps à ce qu'il y ait un référent à temps plein par port pour les agents détenteurs d'une RQTH, quelle est la position de la Marine sur ce sujet ? combien de personnes BOE sur les trois dernières années ont été employées à la Marine ? et combien d'entre eux ont été titularisés ?

- Le réseau des référents handicap est piloté par la DRH-MD.

- Recrutement des BOE :

Mode de pourvoi	2021	2022	2023
Contractuels	6	7	6
Apprentis			3
Fonctionnaires			
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

Quels sont les avancements des ouvriers au titre de 2023, ainsi que les formations qualifiantes effectuées ?

- il y a eu 26 avancements pour les ouvriers : 8 groupes VII – 5 HCA – 5 HCB – 3 HG – 5 HGN.
- 6 avancements pour les CE : 2 HCA – 3 HCB – 1 HCC.
- 6 avancements pour les TSO : 1 T5bis – 2 T6 – 1 T6bis – 2 T7.
- FQ : 3 réalisées ou en cours au titre de 2023 sur 7 demandes.

Nous demandons que le stock de pièces ainsi que l'entretien des moteurs de brin d'arrêt pour les BAN de Landivisiau, Lann-Bihoué et Hyères soient gérés et réalisés par des ouvriers d'Etat de la Marine (actuellement réalisés par le STAC), nous souhaitons connaître votre position pour ce sujet ?

La ré-internalisation de la fonction MCO des brins d'arrêt des BAN est actuellement à l'étude. La Marine s'engage à nous informer sur les évolutions de ce sujet qui reste préoccupant pour les BAN.

Combien d'agents ayant un poste éligible à la NBI ne perçoivent pas cette indemnité ? par port ?

- 4 agents occupant un poste éligible ne perçoivent pas la NBI :
  - 1 ASC en AC
  - 1 ASC Toulon
  - 2 TSEF Cherbourg

... / ...



COMPTÉ RENDU





FO DÉFENSE regrette cette précarisation à tout va des postes pour la Marine, dont ceux pour les BOE.

Si l'administration veut retrouver de la sérénité dans ses établissements et pour longtemps, il est grand temps de revoir les grilles de salaires de tous les agents. Bien évidemment tout ceci avec des postes étatiques !

Le second bémol de ce début d'année sera sans hésiter pour ces infrastructures datant d'une autre époque, à l'abandon depuis trop longtemps, dans trop d'endroit où les agents œuvrent au quotidien pour l'intérêt commun !

Notre combat : vos intérêts matériels et moraux.

FO invite tous les personnels Marine qui souhaitent avoir de plus amples informations sur un point ou un autre à contacter ses représentants. Ils sont à votre écoute pour vous informer, vous défendre, et ce même par gros temps.

*FO DEFENSE vous présente, à vous et vos proches, tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !*

Paris, le 16 janvier 2024



# Comité Social d'Administration de Réseau de la Marine

du 19 décembre 2023

Amiral, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, **FO** tient à vous faire savoir qu'il aurait été préférable pour tous les élus en CSA de recevoir les documents à minima quinze jours avant la réunion, afin d'avoir le temps nécessaire de les étudier et vous faire ensuite parvenir d'éventuelles questions, de même pour le PV du précédent CSA Marine du mois de juin. Presque six mois pour le recevoir...c'est beaucoup trop long ! D'autant plus qu'il n'a pas été adressé à l'ensemble des élus et qu'il est erroné.

Pour **FO Défense**, tous les élus ont un rôle important et ceci dans toutes les instances !

Ce CSA Marine qui nous réunit aujourd'hui sera l'ultime instance de l'année 2023. Une année qui laissera beaucoup d'amertume à l'ensemble des salariés de notre pays. En effet, s'il n'était besoin de le rappeler, comme les agents de notre Ministère, **FO** n'accepte toujours pas et n'acceptera jamais cette réforme ignoble des retraites qui nous a été imposée au printemps malgré la mobilisation historique de tous les syndicats.

Amertume, donc, en particulier pour les agents de la Fonction Publique et du Ministère des Armées. Effectivement, comment accepter des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader d'année en année, sans reconnaissance à sa juste valeur. Pour couronner le tout, ce n'est pas l'augmentation du point d'indice de 5 % sur deux ans qui comblera l'inflation à deux chiffres et la baisse du pouvoir d'achat sur cette même période.

Pour les agents civils de la Marine, le constat est le même. Ils sont contraints pour la plupart de faire toujours plus, avec moins de moyens, par manque de personnel et sans aucune contrepartie comme toujours. Ce ne sont pas les quelques primes : CIA, pouvoir d'achat... qui combleront ce manque de reconnaissance tant sur le plan moral que financier.

Même si nous constatons que nous sommes une Armée qui semble se stabiliser en effectifs avec des recrutements, paradoxalement, les suppressions de postes passées et les difficultés de recrutement ne permettent pas aujourd'hui aux personnels de travailler dans de bonnes conditions. Il manque du personnel à tous les étages et la plupart des nouvelles fonctions au sein de la Marine doivent se faire à effectif constant. Le peu de recrutement ne se fait plus comme auparavant sous statut !



DECLARATION LIMITAIRE



D'ailleurs, **FO Défense** s'étonne du delta entre le prévisionnel de recrutement 2023 et le réalisé qui nous est proposé. Celui-ci passe de 105 à 243. L'administration réalise-t-elle cette démarche sciemment afin de précariser davantage de postes ? Aujourd'hui, au vu du PPT, on s'interroge fortement pour l'année 2024 et les suivantes. A ce rythme, dans moins d'une décennie, il n'y aura plus d'agent sous statut au sein de la Marine.

Nous avons appris récemment par nos élus **FO** du SCA la ré-internalisation des DAP et de la filière Administration des personnels (militaires pour l'instant) au sein des Armées. La Marine est bien évidemment concernée par cette manœuvre. Nous sommes donc très préoccupés au même titre que les agents aujourd'hui de savoir comment va se dérouler cette réorganisation pour les personnels civils concernés.

**FO** tient à rappeler que dans beaucoup de secteurs et certains organismes, il est devenu presque impossible de recruter des fonctionnaires et encore moins des ouvriers de l'Etat même dans les 21 professions listées dans l'arrêté de 2016, quel gâchis !

Notre Ministère – et la Marine - ne sont plus attractifs même pour les statuts qui étaient soi-disant les meilleurs. **FO** continue de dénoncer cette situation ainsi que la perte de compétences que cela engendre depuis déjà trop longtemps. Les grilles salariales sont à revoir dans tous les corps. L'inflation doit être prise en compte ! Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la précarisation de plus en plus systématique des effectifs. Pour **FO**, il faut davantage recourir au recrutement par concours et sous statut qui offrirait de vrais déroulements de carrière. Pour cela, il faut faire entendre aux décideurs de Bercy que les agents sont là pour rendre un travail de qualité mais pas à n'importe quel prix !

La Marine de demain fonctionnera certes avec des équipements de qualité et de nouvelles technologies mais ces équipements nécessitent du maintien en condition opérationnelle par des ouvriers de l'Etat et des fonctionnaires sous statut déjà reconnus pour leurs compétences, leur savoir-faire, leur savoir-être et leur culture du MINARM.

**FO** tient enfin à rappeler les difficultés rencontrées par les agents dans leur quotidien qui sont confrontés à des rythmes de travail de plus en plus insupportables. Nous ne cautionnons pas et ne cautionnerons jamais les suppressions d'effectifs subies qui mettent en grande difficulté les services aujourd'hui comme hier...et demain également. Dans certains secteurs, deux agents doivent effectuer le travail de cinq personnes ou plus. Qui plus est, l'administration compte de plus en plus sur les apprentis pour exécuter le travail de titulaires. C'est inadmissible ! Dans certains services, nous pouvons d'ailleurs parler de situations de traumatisme psycho-social (TPS) soi-disant prises en charge par notre institution. Et pourtant dans la réalité, nous pouvons constater que ces situations sont de fait totalement ignorées et que l'administration joue avec la santé des personnels, ce que **FO** dénonce avec force et fermeté.

**Force Ouvrière** interviendra tout au long des débats comme de coutume.

Amiral, mesdames, messieurs, merci de votre attention.

Paris, le 19 décembre 2023.

